

crer la nuit à la discussion de la chose publique et donner le jour à leurs affaires privées.

Aussi, aux élections de 1834, il ne crut pas devoir briguer de nouveau les honneurs parlementaires, qui s'achètent si souvent aux dépens de la santé, du bonheur et de la fortune.

D'après le recensement de 1831, le comté d'Outaouais comptait alors 4,786 habitants (1), et cette augmentation numérique lui donna le droit d'élire un autre député en 1832, M. Théodore Davis ; mais celui-ci préféra également la retraite à l'expiration de son mandat.

Ils laissèrent le champ libre à MM. Bowman et Blackburn, qui furent élus par acclamation, le 4 novembre de cette année.

XVI.

Propriétés foncières de Wright.—Traits physiques et caractère de Wright.—Sa mort en 1839.—Regrets.—Eloge du *Bytown Gazette*—Les fils de Wright.—Paroles du voyageur Kingston.—Les petits fils de Wright.

Malgré son âge avancé, Wright continua de s'occuper activement de ses exploitations agricole et forestière, qui étaient de plus en plus importantes.

Un relevé des propriétés foncières qu'il avait vers 1835, montre combien il avait su faire fructifier son capital et étendre le champ de ses affaires. Dans le town-

(1) Suivant le recensement de 1861—62, la population du comté s'élevait alors à 27,757 habitants, dont 14,307 étaient canadiens-français. Il y avait 69,062 acres en état de culture, mais des centaines de mille acres en terres non boisées, dont le défrichement se poursuivait fort activement.